

Avec le photovoltaïque flottant, valorisez vos plans d'eau !

Vous êtes propriétaire ou gestionnaire d'un plan d'eau : lac minier, ancienne carrière, retenue d'eau ou bassin d'irrigation ?

Pionnier du photovoltaïque flottant, CNR vous accompagne pour faire de votre plan d'eau, une source d'électricité renouvelable.



1^{ère} centrale CNR mise en service dès 2019 à Mornant, sur le bassin d'irrigation de la Madone, géré par le Syndicat Mixte d'Hydraulique Agricole du Rhône

Le photovoltaïque flottant, c'est quoi ?

C'est une technologie qui consiste à placer des panneaux solaires à la surface d'un plan d'eau, le plus souvent artificiel, pour produire de l'électricité verte.



Contribution à la transition énergétique

Limitation du phénomène d'évaporation

Préservation des espaces agricoles et naturels

Valorisation économique du site



Les services rendus

- Production d'une **énergie locale et renouvelable** optimisée via l'effet de refroidissement de l'eau sur les panneaux solaires
- **Réhabilitation** de sites peu à pas exploitables pour d'autres activités
- **Complément de revenu**



Les garanties

- Intégration de l'énergie solaire dans un **projet global, innovant et partagé**
- Projet conçu **sur mesure avec vous**, possibilité d'être co-propriétaire de la centrale
- **Accompagnement à toutes les étapes** du projet et dans la durée, une fois le projet livré



Des frayères à poissons installées sous la centrale flottante CNR



Pourquoi travailler avec CNR ?

- 1^{er} producteur français d'électricité 100 % renouvelable, CNR est engagée **depuis 90 ans** dans la transition énergétique des territoires
- **Plus de 60 centrales solaires** en fonctionnement et 70 MWc de photovoltaïque flottant en cours de développement
- **Des équipes engagées pour la préservation de la biodiversité**, facteur clé de réussite des projets d'énergie renouvelable



Bénéficiez des dernières avancées scientifiques pour un projet exemplaire sur le plan environnemental.

CNR participe aux premières études scientifiques françaises sur les effets des centrales photovoltaïques flottantes sur la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes lacustres.



CNR

Lancez-vous !
Prenez rendez-vous avec un de nos chefs de projets.



Tél. : 04 72 00 68 61
enr@cnr.tm.fr

NOS PARTENAIRES
POUR CONCILIER BIODIVERSITÉ ET SOLAIRE FLOTTANT

